

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CINQ-CENT-TRENTE-QUATRIÈME (534^e) RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 25 MARS 2025 À LA SALLE H7-1190 ET PAR VISIOCONFÉRENCE.

RÉSOLUTION CAD-13492

Nomination de Abdoulaye Guissé à titre de membre de la Commission des études, de la recherche et de la création

- ATTENDU** l'article 3.1 du Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** le Règlement relatif à l'organisation institutionnelle et la régie interne de l'UQAC;
- ATTENDU** l'article 2.4 de la Politique relative aux organismes statutaires et la régie interne de l'UQAC;
- ATTENDU** la recommandation de la secrétaire générale;

Sur proposition de Jacinthe Larouche, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** nommer Abdoulaye Guissé, étudiant, à titre de membre de la Commission des études, de la recherche et de la création pour un premier mandat de deux (2) ans du 26 mars 2025 au 25 mars 2027, sous réserve de recevoir la résolution relative de la part du Mouvement des associations générales étudiantes de l'UQAC (MAGE-UQAC).

La secrétaire générale

Nathalie Gagnon

Signé avec ConsignO Cloud (27/03/2025)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



Me Nathalie Gagnon

Saguenay, le 26 mars 2025